

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 26 NOVEMBRE 2018

Objet

**Travaux
d'aménagement
du fil vert
séquence 2 au
domaine de
Sybirol -
Autorisation de
programme et
crédits de
paiement**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 20 novembre 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Étaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, Mme DURLIN,
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme BONNAL,
M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, Mme HERMENT, M. VERBOIS,
M. ROBERT, Mme FEURTET, M. HADON, M. DROILLARD**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. IGLESIAS à M. DANDY - M. GALAN à Mme DURLIN
Mme MILLORIT à Mme GRANJEON - Mme LAQUIEZE à M. BAGILET
Mme LOUKOMBO SENGÀ à Mme BONNAL -
M. RAIMI à M. NAFFRICHOUX - Mme LARUE à M. CAVALIERE -
M. LERAUT à C. LACUEY -M. BOURIGAULT à M. PUYOBRAU -
M. CALT à M. VERBOIS -Mme VELU à M. ROBERT**

Absents :

M. BELLOC -Mme RONNE

Mme Gaëlle LARUE a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 18 décembre 2017 le conseil municipal a validé le programme de travaux relatif à l'aménagement du fil vert séquence 2 au domaine de Sybirol, en vue de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre début 2018. Pour la réalisation des études a été prévu l'inscription de 51 000 € au budget 2018.

En 2018, les Etudes ont été lancées. Le paiement des missions EP et AVP est prévu en 2018. La phase PRO est en cours de réalisation au cours du dernier trimestre 2018, et sera facturée en 2019.

Les travaux commenceront en début d'année 2019.

Conformément à l'article L2311-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette opération pluriannuelle fait l'objet d'une délibération d'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP).

Travaux d'aménagement du fil vert séquence 2 au domaine de Sybirol
Opération n° 1803 « Fil vert 2 »

Autorisation de programme	1 354 000,00
Crédits de paiement 2018	11 444.00
Crédits de paiement 2019	541 556.00
Crédits de paiement 2020	331 000.00
Crédits de paiement 2021	384 000.00
Crédits de paiement 2022	86 000.00

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-3 et suivants et R2311-9 et suivants ;

Vu l'avis de la commission Environnement et Cadre de vie en date du 14 novembre 2018 ;

Vu l'avis de la Commission des Ressources Humaines, Administration générale et Finances, Marchés Publics et nouvelles technologies réunie en date du 14 novembre 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater les dépenses en regard de la programmation ci-dessus récapitulée.

PRECISE que cette délibération pourra être modifiée ultérieurement en fonction des évolutions du dossier (aléas des coûts, des subventions, de chantier, économiques,).

DIT que les crédits de paiement 2018 sont inscrits au budget primitif 2018 et que les crédits de paiement 2019 seront inscrits au budget primitif 2019.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 28 NOVEMBRE 2018

Le Maire,



Nombre de votants : 31
Suffrages exprimés : 31
Pour : 31
Contre :
Abstention :